

Préambule

Avant de faire toute modification de type compensation telle que décrite ci-après, nous vous invitons à lire la FAQ 359 (paragraphes 1 et 2) pour comprendre les principes de validation des factures dans Optim'BTP et vous assurer que le cas que vous rencontrez n'est pas traité dans cette FAQ.

1 – Principe des écritures de compensation

Selon les règles et lois en vigueur, il est interdit de supprimer d'un logiciel de facturation des règlements et des avoirs dès lors qu'ils ont été validés et numérotés.

Dans Optim'BTP, la validation d'une facture génère une échéance. Cette échéance attend un règlement de même montant ce qui permettra de solder la facture. Par exception, un avoir validé peut aussi permettre de solder la facture.

Une écriture de compensation est donc une écriture générée dans le logiciel pour annuler l'effet d'un avoir ou un règlement.

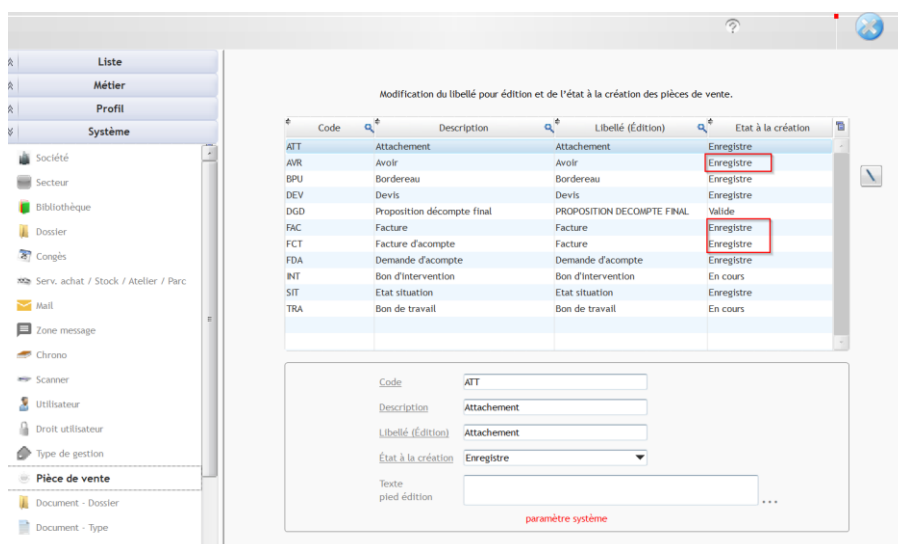
2 – Paramétrage des documents générés



Le paramétrage des pièces de ventes générées se trouve dans système/ pièce de vente



Il faut impérativement laisser l'état des factures et avoirs générés à « enregistré », et non « Validé », pour que l'utilisateur conserve la latitude de faire des modifications après création et avant validation.



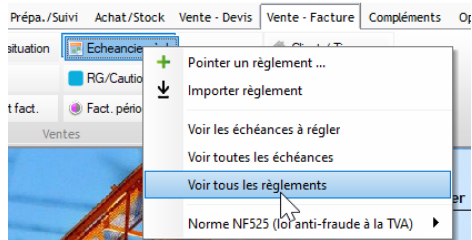
Code	Description	Libellé (Édition)	Etat à la création
ATT	Attachement	Attachement	Enregistré
AVR	Avoir	Avoir	Enregistré
BPU	Bordereau	Bordereau	Enregistré
DEV	Devis	Devis	Enregistré
DGD	Proposition décompte final	PROPOSITION DECOMPTE FINAL	Valide
FAC	Facture	Facture	Enregistré
FCT	Facture d'acompte	Facture	Enregistré
FDA	Demande d'acompte	Demande d'acompte	Enregistré
INT	Bon d'intervention	Bon d'intervention	En cours
SIT	Etat situation	Etat situation	Enregistré
TRA	Bon de travail	Bon de travail	En cours

Code	ATT
Description	Attachement
Libellé (Édition)	Attachement
État à la création	Enregistré
Texte pied édition	

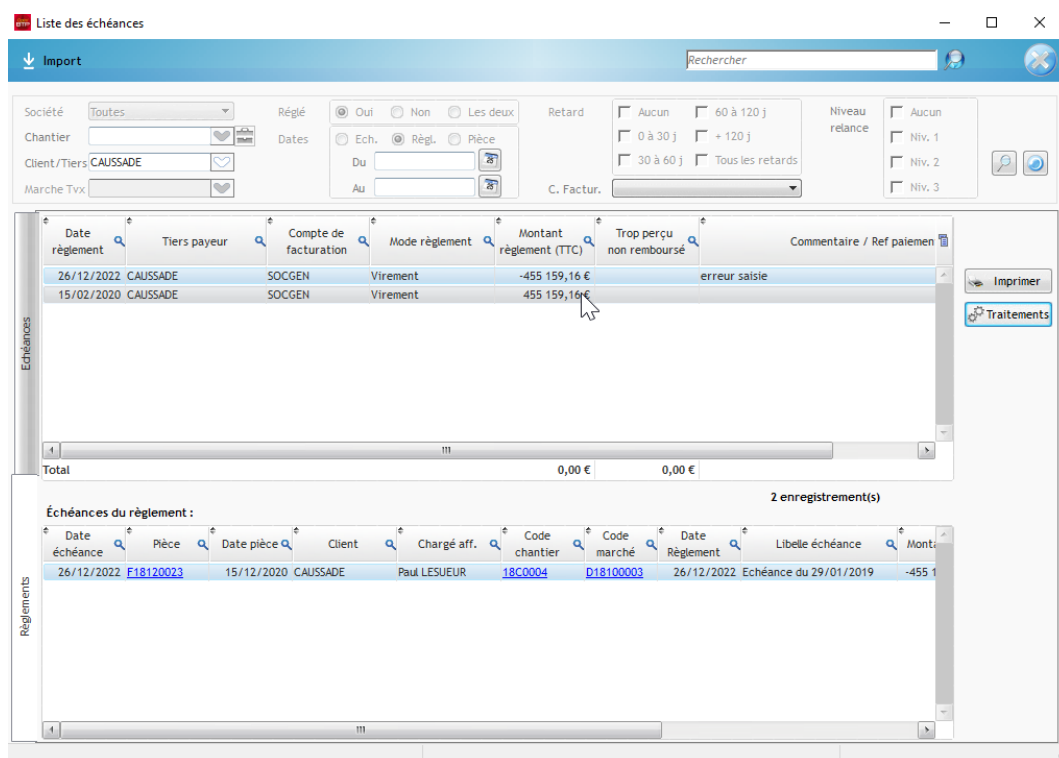
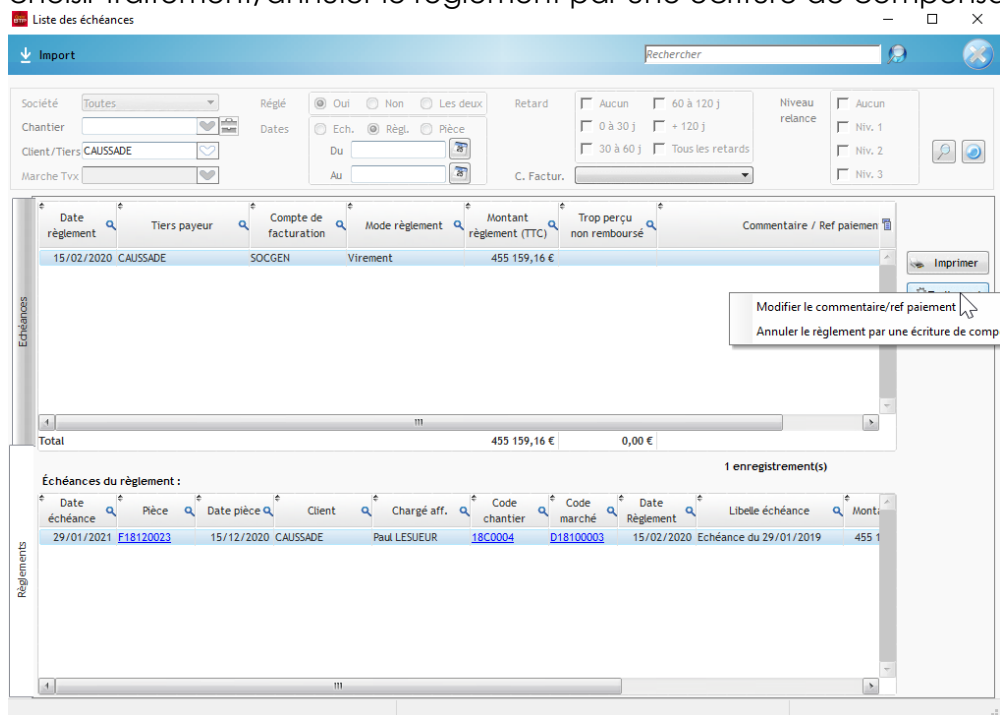
paramètre système

3 – Correction d'une saisie de règlement erroné

Vous devez vous rendre dans vente-facture/échancier/voir tous les règlements



Dans la liste ainsi ouverte, vous pouvez sélectionner la ligne de règlement à neutraliser puis choisir traitement/annuler le règlement par une écriture de compensation.



Sur les propriétés de la facture dans échéances et retenues, on obtient cette vue.

Echéances & retenues Marché D18100003 du 15/10/2020

Total TTC Net 455 159,16 €

Retenue(s) de garantie

Libellé	Pct	Montant	Mnt cautionné

Remboursement de l'avance forfaitaire 0,00 €

Part paiement direct ST

Sous traitant	Total ST HT	Déjà payé	A payer

Ecritures qui se compensent

Net à payer hors retenue(s) de garantie 455 159,16 €

Echéancier Facture acquittée Mode règlement **Virement à 45 jours**

Date	Libellé	Mode de règlement	Montant
29/01/2021	Echéance du 29/01/2019 Règlement initial	Virement	455 159,16 €
29/01/2021	Echéance du 29/01/2019 Echéance générée, à modifier	Virement	455 159,16 €
26/12/2022	Echéance du 29/01/2019 Compensation du règlement initial	Virement	-455 159,16 €

Net à payer total 455 159,16 €

Reste à régler 455 159,16 €